

**CONSEIL D'ECOLE du 07/11/2013**  
**ECOLE ELEMENTAIRE BOUCHESECHE – HOENHEIM**

La réunion a commencé à 18h05 en présence de Mme CASSEL, Directrice, de M DEBES, Maire de la ville de HOENHEIM, Mme Meckler, conseillère municipale, M. Lematre, président des parents d'élèves, 16 professeurs et 10 parents d'élèves.

30 personnes sont présentes à ce conseil. Un tour de table de présentation des différents membres a été effectué.

**1. Approbation du compte rendu du précédent conseil d'école du 14/06/2013.**

Mme CASSEL informe que des remarques sont arrivées concernant le dernier PV.

- Il faut modifier le nombre de classes monolingues, il y en a 8 au lieu de 13.

- M. ROTH fait une remarque sur la rédaction de propos lui étant attribués mais qu'il n'a pas tenus ainsi, il souhaiterait remplacer ces propos par les suivants, à savoir « M. Roth rappelle que la diminution des postes de RASED aura des conséquences sur la gestion des élèves en difficultés ».

Compte rendu approuvé à l'unanimité.

**2. Bilan de rentrée**

• Répartition pédagogique

A ce jour, l'école compte 314 élèves (110 bilingues et 204 monolingues) répartis en 13 classes : 5 classes bilingues et 8 classes monolingues dont deux classes à double-niveau : une classe de CE1 – CE2 et une classe de CM1 – CM2.

• Election des parents d'élèves

- Nombre d'inscrits: 482

- Nombre de votants: 318

- Nombre de suffrages exprimés: 251

Le taux de participation est de 66 % (presque identique à celui de l'an dernier 65 %)

La proportion de votes blancs et nuls est quasi identique à celle de l'an passé.

Globalement on peut dire que la motivation des parents a donné lieu à un score de participation appréciable.

**3. Fonctionnements pédagogiques**

• Mise en place du nouveau dispositif de l'APC à la rentrée 2013, dispositif d'aide aux élèves en difficultés

Le dispositif d'aide personnalisée a été remplacé par l'APC, Activités Pédagogiques Complémentaires. Ce dispositif ne compte que 36 heures contre 50 les années passées ; le différentiel est consacré à plus de temps de concertation au sein de l'équipe pédagogique.

Durant la première période, après le temps consacré à l'identification des difficultés des élèves, il a été mis en place un dispositif sur 3 semaines à raison de 2 h / semaine, soit 6 h en tout.

Pour la 2<sup>ème</sup> période, il est mis en place un dispositif d'une heure par semaine, soit 7 h en tout.

L'APC prévoit trois types de contenus :

- Aide aux difficultés des élèves

- Aide au travail personnel

- Mise en œuvre d'une activité prévue au projet d'école ; Mmes BARTLING et WENDENBAUM ont choisi cette option.

Les points positifs du bilan APC sont les progrès constatés des élèves et l'amélioration de la relation éducative en petits groupes ; les enfants aiment aller à l'APC, ils sont demandeurs. Par contre les signes de fatigue sont importants. En fin de journée, l'attention de l'enfant n'est plus la même et l'enseignant doit adapter sa pratique à cette contrainte.

D'autres aides existent au sein de l'école pour les élèves en difficultés: la différenciation pédagogique dans les classes, la mise en place des PPRE (contrat d'objectif d'amélioration de l'enfant qui est communiqué aux parents) et les interventions du RASED avec les maîtres E et G.

• Des intervenants extérieurs sont présents au sein de l'école pour

○ l'enseignement de la religion : 19 enfants suivent la religion protestante, 115 la religion catholique, les autres suivent ce qu'on appelle « morale ».

○ l'éducation musicale avec le concours de Mme Petassou engagée par la Mairie : ce dispositif concerne tous les élèves de CE 2 + classes volontaires dans la mesure des disponibilités (2 après-midi/semaine)

○ l'ELCO ; enseignement des langues et cultures d'origine, en partenariat avec les pays concernés ; les enseignants sont des enseignants natifs du pays : 1 élève en Italien, 15 en Arabe-Marocain, 1 en Portugais (At Home) et 17 en Turc.

- La journée du sport scolaire a eu lieu le 19 septembre encadrée par Bernard Weber et l'USEP ; les classes de Mmes WENDENBAUM et MOURIC y ont participé ; c'est une demi-journée qui plait beaucoup aux enfants et qui leur permet de pratiquer différents sports : Kinball, jeux d'opposition, jeux présportifs,...
- Sortie des CM 1 de Mme Wendenbaum au village des sciences. Les enfants ont pu participer à des ateliers scientifiques proposés et encadrés par des élèves et des professeurs de l'Université de Chimie de Strasbourg.
- Sortie sciences des élèves de CM 1 bilingue. Sortie en forêt avec l'Association Alsace Nature, découverte et sensibilisation en milieu naturel puis retour en classe avec un animateur de l'Association pour des ateliers scientifiques, par exemple utilisation des clés de détermination des espèces pour classer les feuilles récoltées.
- Sortie sciences des CM2 bilingues « A la poursuite de l'air » au centre ville de Strasbourg avec une visite de la cathédrale et une observation des outils de mesures de l'air et de sa qualité sur la plate-forme de la cathédrale.
- M ROTH a emmené les CM1/CM2 de sa classe à Sélestat visiter la bibliothèque humaniste avec Aline Hauck. L'après-midi a été consacré à une sensibilisation à l'art contemporain par la visite d'une exposition.
- Les CP de Mme KRATZ et Mme HAMMELIN sont allés au TJP voir un spectacle qui leur a beaucoup plu.
- Dictée ELA : M. Le Maire de HOENHEIM, M DEBES, a lu la dictée ELA aux enfants de CM1 et CM2, il s'agissait d'un texte d'un auteur contemporain sur les problématiques de la maladie, du handicap. Le matin, ils avaient visionné le film de l'Association ELA, et abordé des réflexions sur les questions de maladie, de handicap, de respect devant la différence, de refus de la discrimination.
- Mme la Directrice remercie M. le Maire de son implication dans ce projet ; elle profite aussi de l'occasion pour remercier la Mairie pour la rénovation des sols des préaux.
- Pique-nique de rentrée : les parents ont bien participé à cette journée. La bonne humeur était présente. Au courant du mois de janvier, une seconde réunion des parents d'élèves est prévue.
- Projet Comenius avec Follow your Footprints

La directrice remercie Mme Wendenbaum pour son implication à impulser et orchestrer les différentes actions de ce projet qui a pour but de faire découvrir l'Europe, son patrimoine culturel et naturel. Des actions à destination des élèves des pays concernés restent encore à être mises en œuvre : élaboration par les élèves d'un jeu de cartes (type jeu des 7 familles) sur des espèces animales menacées, constitution d'une valise musée sur un monument ou musée visité ; pour nos élèves, il s'agira du Musée de l'Œuvre Notre-Dame.

Le projet prévoit également des échanges entre enseignants. Les prochaines rencontres auront lieu en Italie en avril, et en Roumanie en mai. En octobre l'école Bouchesèche a accueilli les 7 délégations du projet ; le programme était dense et passionnant ; l'association Euro Voyageur est intervenue auprès des classes participantes de l'école en présence des groupes d'enseignants de Comenius. De nombreuses visites ont été organisées à l'initiative de Mme Wendenbaum et ont permis à nos invités de mieux connaître les institutions européennes, la ville de STRASBOURG, le patrimoine alsacien (Eco-musée d'Ungersheim) et apprécier la biodiversité de la région lors d'une sortie nature. Ces journées étaient porteuses d'enrichissement professionnel et personnel pour tous les participants. Les DNA ont publié un article sur ce projet.

### **Projets pédagogiques en perspective**

- Préparation de la Fête de Noël et des traditionnels Bredele confectionnés par les parents et vendus au bénéfice de la coopérative scolaire : une réunion est prévue pour la mise en place de ce projet
- Projet d'école ; des réflexions d'équipes sont menées autour des axes principaux à savoir
  - langue orale et sciences
  - amélioration de la lecture et des productions d'écrits
  - amélioration de la résolution de problèmes, cette année les enseignants ont choisi de mettre en place des rallye-maths pour valoriser les démarches coopératives, les raisonnements en groupe.
- Eco-école : modification de la thématique. L'école va sans doute s'orienter vers la thématique des solidarités envers les autres, envers ceux que nous pouvons aider mais aussi dans les apprentissages et le vivre ensemble.
- Sorties culturelles à la cathédrale, au théâtre
- Liaison inter degrés : M. Roth se déplace avec ses élèves tous les lundis au collège du Ried pour qu'ils assistent par roulement à une séance de maths ou de sciences en 6<sup>ème</sup>. M. Roth a une salle de classe à sa disposition pour continuer de travailler avec les élèves qui ne sont pas accueillis en 6<sup>ème</sup>. L'objectif est de familiariser les élèves de CM 2 avec le collège, de favoriser leur réussite et intégration. Il est prévu la mise en place d'un conseil école-collège en vue de consolider les liaisons CM 2-6<sup>ème</sup> et de préparer l'intégration de la 6<sup>ème</sup> au cycle 3.
- Lire la ville : projet du CM 1 de Mme Wendenbaum. L'intitulé est « Sur les traces des Bâisseurs ». Le but est de réaliser avec les élèves un livre autour de la Cathédrale de Strasbourg et de l'univers des bâtisseurs.
- Ecole la plus sportive : cette journée n'a pas pu se faire en raison de la météo. Elle est remise à plus tard.
- Piscine : courant du deuxième trimestre pour les CE1 et les CE2.
- La classe de CM2 bilingue prévoit un voyage scolaire en Autriche pendant une semaine fin mai. Ce projet a pris forme dans le cadre des échanges Comenius. Il s'agit d'un partenariat d'école entre la nôtre et celle de Lustenau.

### **4. Présentation des comptes et bilans financiers de l'année scolaire des coopératives de classe et OCCE Ecole**

Le comptes école étant très largement doté, il est proposé à chaque classe une somme de 40 euros pour des achats

de fonds BCD classe ou pour un abonnement à une revue ou journal.

## **5. Pont de l'ascension, vendredi le 30 mai 2014**

Il s'agit de déplacer les cours du 30/05/14 au mercredi 16/04/14.

Les parents dans l'ensemble semblent peu favorables à cette proposition ; ils évoquent les conséquences négatives sur les enfants de ces modifications de rythme scolaire. Il faut également tenir compte des activités extrascolaires des enfants du mercredi rattrapé ainsi que les séances de rééducation qui ont lieu ce jour. Se poseront aussi les problèmes d'organisation pour les parents qui travailleront vendredi 30 mai.

A l'issue du vote les résultats sont :

- 14 votants contre,
- 7 votants pour et 4 abstentions.

La décision du conseil d'école de Bouchesèche s'est donc prononcé contre le pont de l'Ascension.

La Mairie prendra une décision après les retours des autres conseils d'école de la ville.

## **6. Point parents**

### **• A – Discipline**

Q : Quel est le cadre de la gestion de la discipline à l'école? Existe-t-il une harmonisation du mode de gestion de la discipline ?

R : La gestion des questions de discipline se fait dans le cadre des paliers 6 et 7 du socle commun, qui cadrent les apprentissages des compétences sociales, civiques, de l'autonomie et de la responsabilité des élèves.

Les enseignants sont formés à traiter les questions de discipline et du vivre ensemble à l'école. Dans les classes, les enfants apprennent à vivre ensemble et à respecter des valeurs telles que la politesse, le respect des personnes et du matériel, le goût des efforts et d'un travail bien fait.

Des outils cadrent la gestion de la discipline : règlement de l'école, règles de vie en classe et dans la cour. Régulièrement, des conseils de délégués d'élèves permettent dans le cadre de débats collectifs d'améliorer le vivre ensemble.

Si un problème de discipline intervient, l'enseignant le gère dans sa classe et prend les décisions pédagogiques en toute responsabilité : sermon, punition, communication aux parents, ....

Si l'attitude de l'élève dépasse le cadre d'écarts « habituels », l'enseignant peut solliciter la directrice qui traite la question elle aussi en pleine responsabilité, dans un souci permanent d'action éducative qui se base sur une identification des faits reprochés, sur une prise de conscience de l'enfant d'un comportement non acceptable, sur des voies de responsabilisation (excuses, travail de réflexion, punitions).

Parfois des contrats d'amélioration du comportement sont mis en place.

De façon générale, les situations d'indiscipline rencontrées dans l'école n'ont rien d'exceptionnelles ; elles font partie de la vie quotidienne dans une école.

Les enseignants restent engagés dans un travail éducatif autour de ces questions.

L'école publique est une école d'intégration où tous les enfants ont leur place même si certains sont plus impulsifs que d'autres qui ont encore des progrès à faire en matière de comportement.

Les parents évoquent les punitions collectives qui pénalisent les enfants non fautifs.

La directrice répond qu'il peut y avoir des situations particulières où l'enseignant décide de ne pas effectuer une activité en raison d'un comportement de la classe qui présente des risques pour la sécurité des enfants, par exemple se déplacer au sport. Mais ce type de « privation collective » doit rester tout à fait exceptionnel.

La directrice invite les parents à s'adresser aux enseignants en cas de problèmes afin de pouvoir avoir la version des faits des enseignants et rester sur des modalités de communication et de confiance.

### **• B – Hygiène : lavage des mains**

Un rappel à l'hygiène, à la nécessité de se laver les mains est fait régulièrement notamment au moment des récréations et des passages aux toilettes. Les questions d'hygiène font partie de l'éducation à la santé (hygiène des mains, du corps, des dents, alimentaire).

Les appareils pour sécher les mains fonctionnent mais sont un peu surélevés pour les petits et nécessitent des mouvements de mains pas trop brusques pour déclencher le soufflage d'air chaud ; il suffit de le montrer aux nouveaux élèves de CP à leur arrivée dans l'école.

## **7. Projet pédagogique et attribution de la médaille du mérite**

Les élèves des classes de CM 2 de Mme HAMMELIN et M ROTH de l'an dernier seront récompensés pour leur participation à l'élaboration des jardins musicaux auprès de l'ADAPEI, par la médaille du mérite. La cérémonie aura lieu prochainement à l'Hôtel Hilton.

M le Maire ainsi que l'ensemble du Conseil d'école félicitent les enseignants, leurs élèves actuellement en 6<sup>ème</sup> et Mme Petassou pour leur engagement dans cette action.

La séance s'est close à 19 h 30 autour d'un verre de l'amitié.

Secrétaires de séance : Mmes Kratz, Scherrer et Cassel